

Intitulé de l'UE	Activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle (Partie II)
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Mathématiques - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Guillaume FRANCOIS	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Ouverture de l'école sur l'extérieur	30h	Guillaume FRANCOIS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Ouverture de l'école sur l'extérieur : 30h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Ouverture de l'école sur l'extérieur : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES Cette UE contribue au développement des compétences suivantes • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence ◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté ◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société ◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions ◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
--

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.
- 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- S'inscrire dans un projet de collaboration avec des acteurs socioculturels et en comprendre les enjeux pédagogiques.
- Expérimenter des outils pédagogiques divers dans des situations extérieures aux stages;
- Rechercher, vérifier, gérer et traiter des informations relatives aux domaines scolaires et parascolaires;
- Rédiger un rapport relatif à propos des activités mises en oeuvre.

Contenu de l'AA Ouverture de l'école sur l'extérieur

- Programme *Oser l'art à l'école* en partenariat avec Ekla et la Maison de la Culture de Tournai;
- La place de l'art et la culture à l'école;
- L'atelier artistique: quelles pratiques pour quels objectifs?
- L'élève comme spectateur: quel équilibre entre apprentissages, plaisir et contraintes?

Méthodes d'enseignement

Ouverture de l'école sur l'extérieur : approche par projets, approche interactive, activités pédagogiques extérieures

Supports

Ouverture de l'école sur l'extérieur : copies des présentations, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Ouverture de l'école sur l'extérieur

Ekla (2017), "Enfants, acteurs et passeurs de culture. Pour un parcours d'éducation culturelle et artistique à l'école", Strépy-Bracquegnies, Ekla (en ligne <http://www.eklapourtous.be/doc/publi/enfantsacteurs.pdf>).

Agence exécutive "Éducation audiovisuelle et culture" (2009) L'éducation artistique en Europe, Bruxelles, Eurydice [en ligne] http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/113FR.pdf.

CDWEJ et EAL (2013) Cartable d'Europe. Approche du concept d'évaluation en éducation artistique à partir de résidences d'artistes à l'école [en ligne] <http://www.cdwej.be/documents/pdf/cartablepublinum.pdf>.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Ouverture de l'école sur l'extérieur : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Ouverture de l'école sur l'extérieur :

Participation active aux activités proposées. Rédaction d'un compte-rendu personnel et professionnel desdites activités.

En cas d'absence justifiée, un travail compensatoire de recherches et réflexions personnelles sur les thèmes abordés sera demandé à l'étudiant à la place du compte-rendu.

Année académique : **2023 - 2024**